



SAINT-AGNAN

# LA GAZETTE

de SAINT-AGNAN



BULLETIN NUMÉRO 18 DÉCEMBRE 2020



L'OR DE LA CHAMPAGNE

## SCRUTIN, CONFINEMENT, DÉCONFINEMENT, SCRUTIN ... LE GRAND MARATHON DES MUNICIPALES

Comme toutes les communes de France, Vallées en Champagne a enfin son nouveau conseil installé fin mai. La pandémie aura imposé des distances dans l'espace mais aussi dans le temps.



Photo Pierre TROUBLÉ

### UNE COMMUNE TROIS MAIRES

Tous trois masqués, pourtant vous les avez reconnus : Bruno Lahouati au centre, reconduit dans sa fonction de maire de Vallées en Champagne, à gauche sur la photo Claude Picart, maire délégué de Saint-Agnan, et à droite Jeanves Roulot, maire délégué de La Chapelle Monthodon

# 2020 L'ANNÉE DU CORONAVIRUS



Depuis 2016 la commune nouvelle de Vallées en Champagne s'imprimait doucement dans l'esprit de ses citoyens. Les municipales de 2020 promettaient un second élan commun. De nos campagnes on entendait un drôle de nom : Wuhan. La situation y était grave. On comptait sur les autorités chinoises pour juguler le mal sur place. Empruntant les trames de la mondialisation le virus s'était pourtant déjà diffusé sur la planète. Depuis la grippe espagnole, notre mémoire collective a effacé les réflexes élémentaires de protection, les progrès de la médecine endormant nos dernières défenses. On s'est pris l'épidémie de plein fouet, brutal rappel à notre réalité biologique et civique.

## ANNULATIONS, REPORTS, ETC...

Tout ceux qui œuvrent par et pour le public paient la double peine : ne pas satisfaire leur public (et eux-mêmes) et ne plus en vivre. Dans nos villages : pas de chasse aux œufs, annulation des randos, des 13 et 14 juillet, public réduit aux commémorations. Quant au Père Noël, pas de goûter à son intention cette année : on lui a juste demandé la plus grande discrétion. Mais ça, il sait faire.

Plus de grain à moudre pour la Gazette ? Que nenni ! Bonne lecture.

## L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS

Février le plus humide, puis juillet le plus sec. 2020 fut une année des plus chaudes sur la planète. Le réchauffement climatique s'accélére. Il avait débuté avec l'ère industrielle il y a un siècle, en témoigne le lent recul de la Mer de Glace.



# PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

25 mai 2020

LES ÉLUS DE VALLÉES EN CHAMPAGNE ENFIN INSTALLÉS

Nos 19 conseillers étaient au complet dès le premier tour le 15 mars. Deux jours plus tard le premier confinement imposait une longue patience. Le précédent conseil restait valide en attendant l'issue. Jusqu'au 25 mai où se tient enfin le premier conseil d'installation officielle avec l'élection du maire, des maires délégués et des adjoints. Résultat sans surprise, l'unique liste élue étant celle de notre ancien et nouveau magistrat.



Photo Pierre TROUBLÉ

Masques et distanciation. Ce premier conseil n'a pas l'ambiance qui baigne habituellement l'élection de son maire. Les consignes sanitaires sont respectées à la lettre. Nos conseillers doivent garder la forme pour les tâches qui leur sont promises en ces temps difficiles. Nos vœux les accompagnent.

## NOS MAIRES ET LEURS ADJOINTS :

Bruno LAHOUDI, maire de Vallées en Champagne  
Jean-Yves ROULOT, maire délégué de La Chapelle Monthodon  
Claude PICART, maire délégué de Saint-Agnan  
Marcel DARTINET, premier adjoint, Vallées en Champagne  
Louison TANET, deuxième adjoint, La chapelle Monthodon  
Pierre TROUBLÉ, troisième adjoint, Saint-Agnan

## INDEMNITÉS VOTÉES

Le conseil du 25 mai a voté des indemnités à 66% (2/3) des plafonds autorisés pour les communes entre 500 et 999 hab. L'enveloppe budgétée est de 37.827,54 €/an, comparable à celle du précédent mandat.

|               | Annuel brut | Mensuel net |
|---------------|-------------|-------------|
| Maire         | 14.485,39€  | 1.044,16€   |
| Maire délégué | 6.277,00€   | 452,47€     |
| 1er Adjoint   | 4.993,99€   | 359,99€     |
| Adjoint       | 2.897,43€   | 208,83€     |



## ÉLUS MAIS MASQUÉS

Le premier tour des municipales fut maintenu malgré la pandémie qui sévissait déjà. Beaucoup de petites communes élirent d'emblée leur conseil au complet. Tel fut le cas chez nous. Le deuxième tour fut finalement reporté et l'installation officielle des élus suspendue. Réveil brutal en mai : on achève les élections et on installe tous les conseils.

Au-delà, arrivé en juin, il aurait sans doute fallu tout annuler et reporter une nouvelle élection à une date ultérieure.

Dans de petits villages comme les nôtres où on se connaît, l'élection du maire associe émotion et convivialité. Mais cette année les contraintes sanitaires bridait les élan. Les masques sont un frein majeur dans ce lieu où la parole est reine. « Le cœur n'y était pas comme à l'accoutumée » me confiait Pierre Troublé.





## 14 JUILLET A LA CHAPELLE MONTHODON

Notre fête nationale est l'heure de rendre hommage à tous ceux qui se sont levés pour défendre la République, nos droits et nos valeurs face aux ennemis de la France. En 2020 La Chapelle Monthodon accueillait la cérémonie unique de la commune. Les courtes allocutions soulignent la nécessité de s'unir autour des idées maîtresses de notre démocratie.

Jean-Yves Roulot, maire délégué de La Chapelle nous rappelle que les célébrations du 14 juillet commémorent la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, qui visait à réunir tous les français.

## 1789 - 1790

### ENTRE BASTILLE ET FÉDÉRATION

1789 : le roi a massé des troupes autour de Paris, dit-on. Les parisiens viennent à la Bastille chercher les armes promises. Le gouverneur de la place fait tirer. Le peuple combat et enlève la forteresse. On vient de passer de la révolte à la révolution. Cette place tombée en désuétude restait un symbole fort. Les échos de la prise de la Bastille retentissent dans et hors des frontières du royaume. Dès 1789 germe l'idée d'une commémoration du 14 juillet.

1790 : la grandiose Fête de la Fédération du 14 juillet, date anniversaire de la prise de la Bastille, vise à installer la monarchie constitutionnelle et fédérer la nation autour de son roi. La fin de la monarchie absolue offerte en grande pompe au peuple. Ce vieux procédé consiste à édifier une chapelle sur l'emplacement d'un temple, l'enterrant ainsi sous ses fondations.

Peine perdue. L'arrestation du roi à Varennes en juin 1791 révèle sa trahison. Il prête pourtant serment à la constitution le 14 septembre. La monarchie tombe avec sa seconde arrestation le 10 août 1792. La Révolution n'a pas été étouffée dans l'œuf, elle poursuit sa marche vers la République.

La 1<sup>ière</sup> République naît le 22 septembre 1792.

## CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE



Distances et sentiment de solitude pour les élus dans le recueillement.

En ces temps de confinement bis, le préfet avait demandé aux maires de ne pas convier le public, sans l'interdire toutefois. Le bon sens fut respecté et les élus se sentirent bien seuls. Masques et distances accentuèrent l'effet d'isolement. Les trois cérémonies furent maintenues mais écourtées. Elles commencèrent à Saint-Agnan, passèrent par Baulne, pour s'achever à La Chapelle, le devoir accompli sans faillir.

## 11 NOVEMBRE 1920

### LE SOLDAT INCONNU

Le parlement vote la loi le 8 novembre 1920. Une course contre la montre s'engage pour désigner le Soldat Inconnu avant les cérémonies du 11 novembre. Neuf théâtres des combats, dont l'Aisne et la Marne, doivent exhumer un combattant dont on ne peut identifier ni le nom, ni l'arme, et dont la nationalité française est incontestable.

Huit cercueils parviennent à Verdun. Exposés dans une chapelle ardente, ils sont intervertis plusieurs fois. Le 10, un jeune soldat, Auguste Thin, se voit remettre un bouquet. Il devra le poser sur un des cercueils. Après un tour d'honneur, il dépose les fleurs sur le 6<sup>ième</sup> héros sacrifié. Le corps part le soir même en train vers Paris.

Le 11 au matin, deux chars composent le cortège : le Soldat Inconnu et le cœur de Gambetta, rappelé de 1870. Départ depuis le Lion de Belfort, arrêt au Panthéon, et arrivée à l'Arc de Triomphe. Après les cérémonies officielles, la foule peut se recueillir jusqu'au soir. Le cœur de Gambetta regagne le Panthéon. Une chapelle préparée dans une salle de l'Arc héberge provisoirement la dépouille nationale.

Le Soldat Inconnu est inhumé dans son caveau sous la voûte le 28 janvier 1921. En 1922 le 11 novembre est déclaré férié. La flamme est allumée en 1923, elle est ranimée chaque jour depuis.

## UNE MAIRIE UNIQUE POUR VALLÉES EN CHAMPAGNE LE PROJET EST LANCÉ

Nos édiles ont organisé, précédant immédiatement le conseil municipal, 2 réunions d'information publique : la première à La Chapelle Monthodon, la seconde à Baulne en Brie, respectant ainsi l'engagement fait en fin du dernier mandat. Le projet figurait dans le programme électoral de la liste élue, rappelle Bruno Lahouati.

À La Chapelle, devant un public réduit à une douzaine d'auditeurs, notre maire présente le projet qui, nous informe-t-il, a déjà recueilli l'unanimité du conseil.

Demain le siège officiel et unique de Vallées en Champagne sera en la mairie de La Chapelle. Ce bâtiment est le mieux adapté à la fonction. Il a aussi fière allure.

Les deux autres mairies historiques, Baulne et Saint-Agnan, seront fermées. Dans les faits celles de St Agnan et La Chapelle le sont

déjà. L'avis de fermeture placardé début août ne concernait pas seulement les vacances estivales comme d'habitude : aucune date de réouverture n'y figurait. Le maire de La Chapelle relève que les permanences n'étaient plus guère fréquentées, cette désaffection justifiant leur remplacement par des demandes de rendez-vous. Les sacs jaunes sont remis à domicile à la demande.

L'actuelle mairie de Baulne disparaîtrait, convertie en logement, la salle Eugénie assurant toujours sa fonction de salle communale. Celle de Saint-Agnan resterait en local communal, perdant son titre de mairie. Les symboles républicains y seraient conservés. L'affichage communal sera maintenu. Trois bureaux de vote accueilleront les électeurs respectifs des trois villages.



- Jacques Brzezula (JB) relaie des demandes pour une salle de co-working.

- Bruno Lahouati (BL) incline en faveur de l'aménagement et l'équipement des locaux communaux vers ces activités.

- J.B. demande au maire ce qu'il adviendra du 14 juillet à Saint-Agnan.

- B.L. rappelle que le dernier conseil municipal avait opté pour le maintien de cette manifestation.

- Jean-Yves Roulot exprime la volonté de maintenir des activités réparties dans les trois communes,

que des animations permettent de garder une vie propre dans chaque commune.

- B.L. cite à titre d'exemple les concerts de septembre, un dans chacun des trois villages. On n'est pas obligé de tout fusionner précise-t-il.

Aucune objection sur le principe. Si le projet est sur les rails, la route est encore longue pour le voir aboutir. L'équipe municipale sait d'expérience que vient le temps des dossiers, des aménagements, des transferts avant que la finalisation se dessine à l'horizon.

## ETAT CIVIL

### M. Jean-Claude GOBILLARD

a adressé son dernier salut au monde qui l'accueillait depuis 79 ans. Homme discret, il se fondait dans la sérénité de notre verte vallée avant de s'éteindre le 16 août 2020. Nos pensées vont à son frère et tous ses proches.

Nos pensées accompagnent la famille Dagonet qui a laissé au bord du chemin de la vie une personne aimée :

### Madame Jacqueline DAGONET

Décédée le 25 avril pendant le premier confinement après 90 étés.

## ELECTIONS

27 septembre 2020

### SÉNATORIALES

Convoqués à Laon, les 1.738 grands électeurs de l'Aisne ont désigné leurs trois sénateurs au scrutin de liste à 1 tour :

**Antoine LEFÈVRE et Pascale GRUNY**,

*L'Aisne au Sénat (LR)*

**Pierre-Jean VERZELEN**

*800 communes, 800 raisons... (DVD)*

Vallées en Champagne avait élu 5 grands électeurs : Picart Claude, Troublé Pierre, Lahouati Bruno, Dartinet Marcel, Roulot Jean-Yves.

### 2021 ANNÉE ÉLECTORALE (ter)

En mars les élections départementales. La situation sanitaire en fin d'hiver en permettra-t-elle le maintien ? Les conditions chaotiques des municipales 2020 nous ont vaccinés.

En décembre les élections régionales. Nous seront probablement déjà en précampagne de la présidentielle (nous le sommes peut-être déjà). Avant 2022 année électorale (quarto).

Responsable de publication :

Claude PICART

Mairie de SAINT-AGNAN

02330 Vallées-en-Champagne

mairie.stagnan@wanadoo.fr

mairie.valleesenchampagne@orange.fr

Rédaction / graphismes /

crédits photos (sauf mention):

Pascal LOBRY

Bibliographie / ressources

« 14-18 » / Soteca

Encyclopédie Larousse

« Apogée des monarchies et révolution » Gründ

« L'Almanach de 1789 » Albin Michel

« Les grandes dates de la Révolution » Larousse

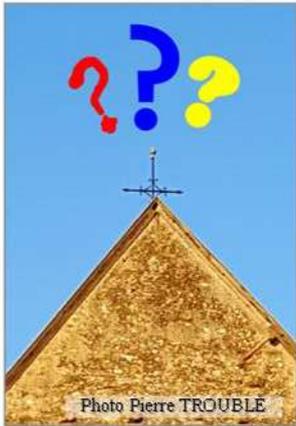
gouvernement.fr

legifrance.fr

aisne.gouv.fr

carct.fr

**CHUTE DU COQ DU CLOCHER**  
NOTRE GIROUETTE AURA TENU 59 ANS



Les vents et la corrosion auront eu raison de notre girouette. Depuis 59 ans le coq veillait sur Saint-Agnan. Usé par ces années de bons et loyaux services, il s'est éclipse discrètement à la fin de l'été sans blesser personne dans sa chute. Coïncidence, le voila parti avec la fermeture de la mairie... Le conseil municipal l'avait fait poser en 1961. Le vaillant volatile, vigile dominant son village, est un symbole fort dans notre ruralité. Son perchoir ne saurait rester vacant espérons-le.



Collection Daniel Antoine

**LA RÉCEPTION DU COQ EN 1961**

La photo de l'époque a un peu souffert mais reste bien reconnaissable. De gauche à droite : Louis Pavlin, Maurice Dagonet, Raymond Antoine, Fernand Lebourq, André Allemand, Georges Rogé et Jean Allemand. Remerciements à Daniel Antoine qui a extrait ce cliché de ses archives. Le coq fut posé par l'entreprise Buick de Dormans.

**RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE**

Depuis la chute d'une pierre de la voûte, l'accès à notre église est interdit. La commune de Vallées en Champagne entame un projet de travaux pour lui rendre son usage public. Un diagnostic est établi et la DRAC contactée. La chasse aux devis et aux subventions est ouverte ! L'édifice a reçu la visite de M. Yann Hégo, ingénieur au Service du Patrimoine, le 25 septembre. Deux architectes ont examiné l'édifice : M. de La Sourdière, et dernièrement M. de Bergerin, le 16 décembre. Le dossier va peu à peu s'étoffer dans les mains de Claude Picart et permettra d'évaluer les faisabilités.



Photo Pierre TROUBLE

**LE COQ AU CHAUD**  
Le voilà donc ce volatile fugueur. Il a juste traversé la place du village, passé de la cime de son clocher à sa retraite en mairie. Voici son meilleur profil, l'autre a un peu souffert dans la chute.

**PRENONS DE L'ALTITUDE : 113 m 33**  
NIVELLEMENT GENERAL



Aviez-vous remarqué ce repère géodésique au pied de l'église ? Ces niveaux sont scellés sur de nombreux monuments, ouvrages ou ponts.

**RICHESSSE SCULPTURALE**  
**DE NOTRE ÉGLISE**



Les colonnes de l'église de Saint-Agnan sont couronnées d'une belle variété de chapiteaux. La plupart représentent des formes végétales habituelles très diverses. Deux d'entre eux situés à la croisée du transept, face tournée vers la nef, retiennent l'attention : ils exposent leurs formes humaines aux paroissiens. À une époque où peu de fidèles savaient lire, sculptures ou vitraux étaient livres ouverts.

Voici la mieux conservée, un curieux personnage surplombant la nef depuis la colonne nord. Son regard perçant, hypnotique, fixe le public. Son abord assez effrayant. devait impressionner les dévots de l'époque. De sa bouche sortent des pousses en forme de volutes aux terminaisons végétales. Ce qui sort de cette bouche représente la parole. Si c'est du feu, la mauvaise parole. Si ce sont des fleurs ou des végétaux, la bonne parole.



ARRÊT DE BUS  
SUR LA PLACE  
DE L'ÉGLISE

TAD LIGNE K  
vers correspondance  
à Condé en Brie  
TAD LIGNE 14

Cet arrêt tout neuf fut posé cette année. On y lit « Le Clos des Vignes », mais il est bien place de l'église. La CARCT ayant compétence des transports a instauré le TAD qui offre un service minimal à la ruralité. Le Transport A la Demande (TAD) ne circule que sur réservation. Vous réservez au **03 23 53 50 50**, la veille pour le lendemain matin, dans la matinée au plus tard pour l'après-midi.

## OÙ SONT NOS VERTES PRAIRIES ?

### PÂTURES DESSÉCHÉES ...

Que d'eau, que d'eau ! lisait-on dans nos colonnes en février-mars. L'accessoire incontournable : le parapluie. Nous geignons... Dame météo a donc retourné sa veste, excitant le thermomètre et fermant les robinets de mai à septembre. L'accessoire indispensable : le parasol (avec une boisson fraîche). Les pâturages jaunissent, les nappes phréatiques baissent dangereusement. Les préfets de nombreux départements doivent prendre des mesures restrictives, y compris dans l'Aisne pour certains bassins. L'eau, pourtant tombée en abondance, se révèle au bout du compte un bien précieux.



### ... ET JOLI PRÉ FLEURI

Vous avez inévitablement remarqué ce magnifique pré fleuri qui jouxte la cabane à goutte. L'initiative est de Claude Picart, qui l'a réalisée sur la parcelle communale. Tous les citoyens ont pu bénéficier de cette très agréable vision florale, et la silhouette du Sammy de l'étape mémorielle s'en est trouvée honorée. J'ai même vu des touristes séduits se garer en plein virage (très imprudent !) pour tirer une photo-souvenir. Cet enchantement recèle des vertus pédagogiques : plutôt que d'abandonner une jachère à la mauvaise herbe, on peut l'ensemencer d'un ravissant parterre pour le plaisir des yeux, des abeilles, et le bénéfice d'un sol maintenu humide.



### VENDANGES 2020 LES MILLÉSIMES SE SUIVENT

L'accord fut trouvé in extremis lors de la réunion du CIVC le 18 août : le quota 2020 a finalement été fixé à 8.000 kg/ha. La crise sanitaire a engendré une perte estimée à 37% dans l'appellation champagne, et certains auraient préféré un quota plus haut. Récolte précoce, dès les 24 et 25 août à Saint-Agnan. Mais beaucoup ont attendu quelques jours une montée en maturité. Ce quota faible sur une vigne généreuse conduit à des vendanges vite expédiées.

Pour la suite, on peut reprendre mot à mot l'article de 2019 : conditions optimales, chaleur, bon taux de sucre entre 10° et 10,5°, un peu d'acidité mais un bon équilibre, pas de pourriture. De nobles et nombreuses grappes garnies de grains parfaits.

S'impose maintenant la question de l'adaptation de l'appellation champenoise au changement climatique. Le Comité Champagne a conçu un dossier documenté posant la problématique et accessible à tout public sur son site.



## TROIS CONCERTS POUR LES VALCAMPANIENS

13 septembre 2020

### LES FONDS DE BOUTEILLES REMPLISSENT LA PLACE DE SAINT-AGNAN



Ils sont deux jeunes musiciens : Mousse le lyonnais à la guitare, et Rafi (stolé selon son compère) le local de l'é-tape, à la contrebasse. Hommes-orchestres qui outre les cordes assurent aussi simultanément les percussions et le chant. Sur le parvis face au soleil déclinant, le duo déroule avec un cœur en or son répertoire, explorant

sur un fond rythmé teinté de folk ou peint en blues des registres populaires réalistes, oniriques, sensibles ou colorés, et rend hommage aux maîtres de la chanson. « Les fonds de bouteilles » n'en resteront pas aux terrasses du « café des oubliés », ils gagnent à être connus.

La crise sanitaire nous avait privés de bien des manifestations qui ponctuaient habituellement le printemps et l'été. Ce concert bienvenu opéra comme un souffle de renaissance à la vie. Notre petite place du village accueillit un public de quelques 90 spectateurs qui furent prestement accrochés et séduits deux heures durant.

Grand merci au département de l'Aisne et à la commune de Vallées en Champagne qui ont financé respectivement pour 3.500 € et 1.000 €.



### JEU DES 7 ERREURS

Aussitôt la mise en place du conseil municipal en 2014, il fut décidé de fleurir le village. Nombreux furent ceux qui vinrent dans la bonne humeur participer à cette première opération. Dominique Brzezula assurait l'intendance, un joyeux drille anticipait l'arrosage ! Pris la main sur l'arrosoir dans ce cliché reproduit en double. Pas exactement, il y a 7 différences...solution p8.



### MON BEAU SAPIN



Comme chaque année, Claude Picart installe le sapin sur le parvis de l'église. Jeannine, Jean-Claude, Marceau, Olivier F, Olivier M et Renan l'ont décoré et posé les illuminations. Pas d'appel à la population, confinement oblige. Tout un chacun, se promenant, peut venir y ajouter quelques attributs pour compléter sa parure.



19 et 20 septembre 2020  
**FOUILLES GÉOLOGIQUES  
 L'AMAZONE À NOS PORTES**

L'Association des Géologues du Noyonnais est venue réaliser des fouilles dans la carrière de M. Roulot qui les avait autorisées. Sous la houlette de Gérard Lecomte (photo) l'équipe recherchait, dans une strate datant de 55 millions d'années, des traces de mammifères. En ces temps reculés un énorme fleuve de type amazonien coulait aux environs d'Épernay, répandant ses sédiments à des dizaines de kilomètres dans la mer. Le littoral était proche de Dormans. Deux jours durant les géologues tamisent et lavent le sable ocre. Finalement leur butin tient dans un flacon de comprimés. Ça paraît peu, mais ces relevés peuvent valider des hypothèses.



Des dents de requin, de crocodile, de petits mammifères, des écailles de tortue, vertèbres de poissons d'eau douce... La réglette donne l'échelle des prises à discerner dans les tamis ! Encore fallait-il savoir quoi chercher.

La strate étudiée, le Spamacien, du nom d'Épernay, est une période charnière dans l'apparition des premiers ancêtres de nos actuels mammifères.

Octobre 2020

**POSE DE CANIVEAUX À ÉVRIL**



Tout finit par arriver ! A force d'errances des dossiers dans les circonvolutions administratives les années ont passé. « Rien ne sert de courir, il faut partir à point. », « patience et longueur de temps... etc. », les maximes du cher La Fontaine ont été exploitées au-delà des plus lointains horizons de nos espérances. Et par ce beau lundi 5 octobre les travaux tant attendus par les riverains débutent enfin. Le résultat compense la gêne occasionnée. Le ruissellement désormais canalisé peut s'évacuer sans raviner.

Le coût des travaux s'élève à 42.000 € pour 300 m/1 de caniveaux.

Déduction faite de 60% de subventions APV, restent 16.800 € à charge de la commune.

**LA FIN DES SACS JAUNES.  
 DES CONTAINERS  
 A PARTIR DE 2021**

Bruno Lahouati l'a annoncé lors de la réunion du 14 octobre.



Les sacs jaunes auraient vécu au 31 décembre 2020. La collecte des recyclables se fera avec des containers au couvercle jaune. Ils seront distribués aux habitants début janvier 2021. Les informations officielles devraient nous parvenir avant leur mise en place.

**DÉCHETTERIE DE CONDÉ**



**TOUJOURS SUR RENDEZ-VOUS**

La déchetterie refaite à neuf vous accueille uniquement sur rendez-vous pris par internet (ou par téléphone). Ce service reste ouvert durant la pandémie de COVID19 en respectant les mesures sanitaires de rigueur. Les 3 déchetteries de la CARCT sont accessibles à tous les habitants de la communauté munis de leur carte d'accès.

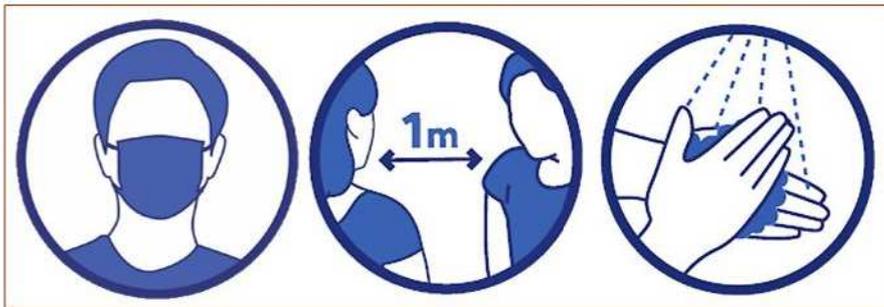


**POUR PRENDRE  
 RENDEZ-VOUS**  
[carct.fr/dechets](http://carct.fr/dechets)  
 ou directement sur la page d'accueil du site.  
 ou par le lien [carct.fr](http://carct.fr) sur le site de la commune.

Solution du jeu des 7 erreurs

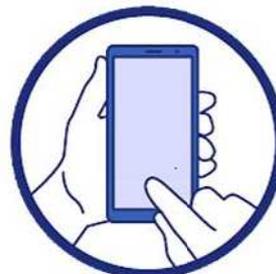


## FÊTES EN FAMILLE : ON NE BAISSÉ PAS LA GARDE !



### PROTÉGEZ-VOUS PROTÉGEZ VOS PROCHES

Ces trois gestes barrières constituent toujours la base incontournable de toute prévention contre le SARS COV2.



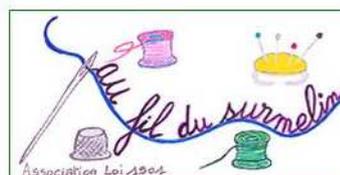
[bonjour.tousanticovid.gouv.fr](http://bonjour.tousanticovid.gouv.fr)

### DÉCONFINEMENT AU FORCEPS

Les indicateurs ne sont pas descendus aux niveaux requis pour déconfiner. Pourtant, tandis que nos voisins germains, bataves et autres reconfinent en urgence, nous déconfinons le 15 décembre. Mais avec des restrictions : couvre-feu de 20 h à 6 h (sauf Noël), fermeture des salles, bars, restaurants... maintenue.



Approche des fêtes oblige il fallait libérer les déplacements dans l'intérêt des familles et du moral de la population. Mais un relâchement dans ce contexte de contamination encore élevée, voire en hausse, laisse entrevoir le spectre d'une troisième vague cet hiver. On espère se tromper. Restons vigilants. Poursuivons les gestes de protection sanitaire. Qui, pendant un bombardement, aurait l'idée d'ouvrir les rideaux pour dévoiler une traître lumière, attirant ainsi le feu non seulement sur sa propre maison, mais aussi sur tout le quartier ? De même avec les virus : on ne leur offre pas de cible.



### FINES AIGUILLES DE CRÉZANCY

Le manque de masques lors du premier confinement les a motivées. Dans un élan solidaire elles se sont groupées pour en confectionner et ont fini par constituer leur association de 25 adhérents autour d'Astrid Tenot pour Présidente. Avec le temps, la belle et dynamique compagnie s'est équipée et tourne maintenant à un rythme soutenu. Ces petites mains répondent à la demande : masques, retouches, créations...

L'association a besoin de vos dons en tissus, petit matériels, équipements pour tous travaux de couture. Elle encadre aussi des ateliers pour enfants et adultes. Un service à la population apprécié et soutenu par plusieurs communes. Qu'on se le dise !

#### AU FIL DU SURMELIN

11 rue de l'Église  
02650 Crézancy  
06 73 87 39 88  
ou 06 08 23 69 31

#### Merci à Gérard GILLE

pour sa documentation  
« Le Chien Qui Miaule »  
[compagnielcqm@yahoo.fr](mailto:compagnielcqm@yahoo.fr)  
ateliers théâtre, conte, oralité  
et représentations... bientôt peut-être...

### VACCIN SALVATEUR ? Oui, mais on pratique toujours quand même les gestes barrières.

On pourra commencer à administrer le vaccin anti-covid du type ARN dès fin décembre en France. Priorité aux personnes fragiles ou exposées. Vacciner une population entière réclame une organisation et des structures, qui imposeront donc des délais. Le gouvernement nous exposera les démarches au fur et à mesure des mises en œuvre. On doit intégrer

le facteur temps et maintenir les barrières individuels et collectifs.

Attentif aux propos de nos spécialistes, j'ai retenu :

- qu'atteindre l'immunité collective nécessiterait plusieurs mois,
- qu'une personne vaccinée, si elle contracte le virus, pourrait rester contagieuse 2 ou 3 jours avant que son immunité agisse.



## Conseils municipaux

Nous vous résumons les principaux points des conseils municipaux et ceux concernant Saint-Agnan. Les comptes-rendus complets devraient être accessibles au public sur les tableaux d'affichage communal des 3 villages et sur le site de la commune <http://www.valleesenchampagne.fr> (qui est à jour). Compléments d'information sur les sites [carct.fr](http://carct.fr), [aisne.gouv.fr](http://aisne.gouv.fr), [legifrance](http://legifrance.fr), ...

Toute personne peut demander au maire ou aux services déconcentrés de l'état (art L 2121-26 du CGCT) communication des PV du conseil municipal, budget et arrêtés aux conditions de l'art L 311-9 du code des relations public / administration.

### CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉES EN CHAMPAGNE DU 25 MAI 2020

#### PREMIER CONSEIL D'INSTALLATION, ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

*nb : L'élection des maires et des adjoints ne figure pas dans le compte-rendu édité sur le site de valleesenchampagne.*

En ouverture, Bruno Lahouati exprime sa gratitude aux anciens et nouveaux conseillers pour leur engagement.

- 1 Élection du maire : Claude Picart, doyen de l'assemblée, assure la présidence lors de ce premier scrutin. Bruno Lahouati candidat unique est élu au premier tour et assure désormais la présidence du conseil.
  - 2 Fixation du nombre de maires délégués et d'adjoints : 2 maires délégués (La Chapelle, Saint-Agnan) et 3 adjoints (Baulne, La Chapelle, Saint-Agnan).
  - 3 ...et suivants : voir page 2 : maires délégués et adjoints élus au premier tour sur candidature unique, sauf 2ième adjoint Louison Tanet élu au 3ième tour contre Éric Mérat.
  - 4 Délibérations : DE 2020 23 et 24 : vote des indemnités : pour : 18 / contre : 1
- Question diverse : Le maire propose d'indemniser le travail de communication de Rémy Thomas, qui décline pour des motifs d'éthique. Le maire propose la mise à disposition d'un matériel performant, avec avis favorable du conseil.

### CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉES EN CHAMPAGNE DU 22 JUIN 2020

Toutes délibérations votées à l'unanimité

- 1 Délibérations : DE 2020 26 à DE 2020 29 : élection des délégués aux organismes extérieurs. DE 2020 30 : commission d'appel d'offres
- 2 Délibération : DE 2020 31 : délégations de compétences du conseil au maire, dont autorisation de réaliser des opérations inscrites au budget jusqu'à concurrence de 40.000 €.
- 3 Délibération : DE 2020 32 : taux des taxes locales 2020 : foncier bâti 11,52 % / foncier non bâti : 16,41 %.
- 5 Composition des commissions communales : détail sur le site de la commune.
- 6 Questions diverses
  - \* Proposition de Rémy Thomas de classement de chemins communaux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée : le maire propose une réunion de la commission des chemins.
  - \* Proposition d'équiper les communes déléguées de La Chapelle et Saint-Agnan de défibrillateurs : avis favorable.
  - \* Proposition de relancer (après les mesures sanitaires covid) la formation aux premiers secours financée par la commune.
  - \* Proposition d'offrir un arbre à chaque naissance.
  - \* Proposition de lancer le projet de mairie unique : avis favorable de l'ensemble du conseil.

### CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉES EN CHAMPAGNE DU 22 JUIN 2020

Toutes délibérations votées à l'unanimité

- 1 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020. *nb : le tableau récapitulatif ne figure pas dans le compte-rendu du conseil.*

### CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉES EN CHAMPAGNE DU 14 OCTOBRE 2020

NB : ce compte-rendu très technique compte 17 pages ! Nous nous limitons ici à un condensé minimal.

Toutes délibérations votées à l'unanimité

- 1 Projet de mairie unique : point sur les deux réunions publiques d'information de ce 14 octobre : environ 13 participants à La Chapelle Monthodon, aucun à Baulne en Brie. Aucune objection sur le choix de la mairie unique. La future mairie sera à La Chapelle, l'actuelle mairie de Baulne sera reconvertie en logement.
- 4 et suivants, délibérations : DE 2020 40 à DE 2020 50 : ajustements de la grille des emplois communaux au 1ier novembre 2020, concernant Madame Patricia Van Gysel, Madame Madisson Paquet, Monsieur Fabrice Vignot, Monsieur Jonathan Sonhalder, de 40.000 €.
- 3 Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP)
  - \* Délibération DE 2020 052 : électricité : 212,00 €.
  - \* Délibération DE 2020 053 : télécommunications : souterrain 41,66 €/km/ligne ; aérien 55,54 €/km/ligne
- 3 Délibération : DE 2020 55 : offre d'un arbre, sur demande, pour chaque naissance..
- 5 Délibération : DE 2020 56 : offre d'un dictionnaire et d'un Bescherelle aux enfants de la commune admis en 6ième.
- 6 Délibération : DE 202057 : colis des anciens : en raison de la crise sanitaire, le repas des anciens de la commune est annulé. En compensation la valeur du colis est revalorisée cette année à 50 € environ
- 7 Délibération DE 2020 59 : Noël des enfants : le traditionnel goûter de Noël est annulé. En compensation chaque enfant entre 0 et 14 ans recevra un bon d'achat revalorisé d'une valeur de 50 €.
- 6 Questions diverses
  - \* La présentation des vœux de la commune pourrait être annulée en fonction de la situation sanitaire.
  - \* Formation aux premiers secours : une information sera transmise aux habitants.
  - \* Achat des granulés de bois : un groupement d'achat serait possible. Une information sera transmise aux habitants.